3. L’application Scancaz permet de géolocaliser casiers et filets dans la Manche

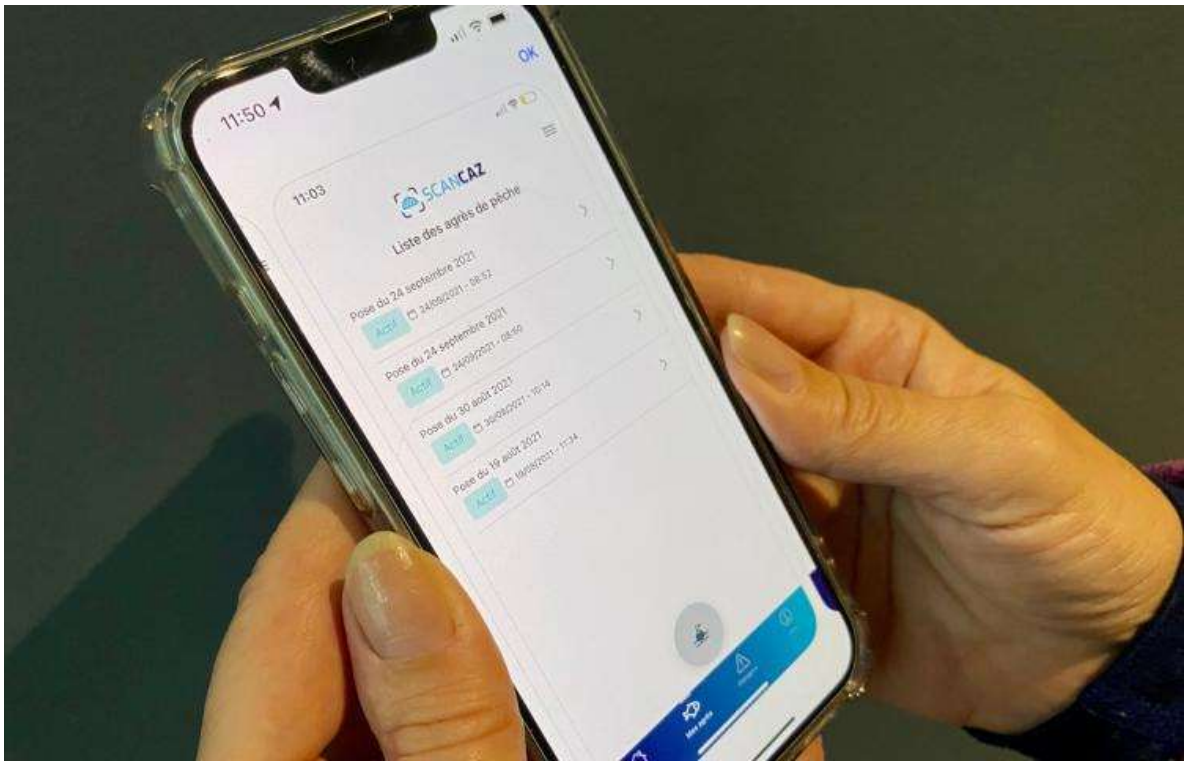

L’application lancée par le comité régional des pêches des Hauts-de-France doit aussi permettre de géolocaliser les engins perdus et les déchets massifs. (Photo : Darianna Myszka)

L’application Scancaz permet de géolocaliser casiers et filets dans la Manche

Publié le 17/01/2023 17:59 | Mis à jour le 18/01/2023 08:49

Pour améliorer la cohabitation des métiers de la pêche en Manche, le comité régional des Hauts-de-France a lancé une application de géolocalisation, Scancaz.

Cet outil permet aux pêcheurs, en l’occurrence ceux pratiquant les arts dormants, de marquer rapidement sur une carte interactive les positions de leurs casiers et de leurs filets depuis leur téléphone, rendant leur emplacement visible pour l’ensemble des utilisateurs de l’application. Les chalutiers et les senneurs peuvent ainsi voir ces zones sur leur ordinateur de bord ou leur téléphone.

Financée par des fonds européens et régionaux, l’application, disponible sur Android et IOS, doit permettre aux professionnels de gagner du temps, l’usage actuel étant de partager ses positions géographiques, souvent trop nombreuses pour les enregistrer sur les ordinateurs de bord, sur un forum d’échanges via les réseaux sociaux.

Dans le pas de Calais, secteur où les navires sont nombreux et l’espace restreint, de nombreux fileyeurs voient leur matériel de pêche disparaître au passage des navires pratiquant les arts traînants. Récemment, Loïc Merlin, patron du **Saint-Jules**, a ainsi perdu 50 casiers après le passage d’un senneur, un préjudice évalué à environ 7 000 euros.

Scancaz doit aussi permettre de géolocaliser les engins perdus et les déchets massifs pour faciliter leur ramassage par les autorités.

Darianna MYSZKA